

March 20, 2020

Les paroisses de l'Église Unie sont déjà précaires pour ce qui est de leurs finances. Une situation comme celle-ci qui empêche la tenue de cultes tous les dimanches les rend encore plus vulnérables.

De nos jours, la majorité des gens se servent des outils électroniques pour payer des factures, s'occuper de leurs comptes bancaires et acheter des articles. Nos paroisses n'ont pas l'habitude de se servir de ces outils. Or dans les circonstances actuelles, il faut trouver des moyens pour habiliter nos ministères à poursuivre leurs activités, en utilisant des moyens qui sortent des sentiers battus.

Alors voici quelques options pour les paroisses qui cherchent à offrir des moyens d'appui dépassant le panier dominical.

1. Don mensuel à l'Église Unie du Canada par prélèvement automatique (PAR)

Visibiliser les dons mensuels constitue une bonne option. C'est une façon d'assurer à la paroisse un financement à long terme prévisible. Lorsqu'une personne ne peut se rendre à l'église le dimanche matin, le don par PAR assure un soutien au ministère.

C'est aussi une excellente façon de planifier un soutien à la paroisse en intégrant ce don dans les dépenses mensuelles, et d'assurer un soutien à la mission de l'Église tout en gérant ses propres finances de façon prévisible.

L'Église Unie assure toute la gestion des dons au nom de la paroisse. Vous trouverez en pièce jointe un feuillet d'adhésion.

2. Les dons par CanaDon.org

CanaDon.org est un service qui permet à tout organisme caritatif de faire des dons. Vous n'avez qu'à vous inscrire en utilisant le numéro d'organisme de bienfaisance de la paroisse, à <https://www.canadahelps.org/fr/pour-les-organismes-de-bienfaisance/reclamez-votre-profil/>. Puis partagez le lien de CanaDon.org pour votre paroisse et les gens peuvent faire un don ponctuel ou s'inscrire au programme de don mensuel. L'argent sera déposé directement dans votre compte et un rapport trimestriel sera produit pour vous aider à remercier les personnes donatrices. Il y a des frais d'administration, mais les reçus aux fins d'impôt peuvent se faire directement par CanaDon.org.

3. Les dons par chèque

Vos membres peuvent faire un don à la paroisse par chèque, mais il faudra être bien clair concernant les modalités. Vous devez préciser notamment à qui envoyer le chèque pendant que le bureau de la paroisse est fermé, ainsi que le libellé (au nom de la paroisse, la charge pastorale?). Offrez aussi la possibilité de remettre des chèques postdatés.

4. Transferts bancaires

Plusieurs font maintenant des transferts de fonds par Interact. Cela peut s'avérer compliqué pour les paroisses qui doivent bien noter l'origine de l'argent. De plus, certains comptes commerciaux n'offrent pas la possibilité de faire ce genre de transaction. Assurez-vous aussi que les dons ne soient pas

acheminés à l'adresse courriel d'un individu et que l'argent soit transféré automatiquement dans un compte personnel! Cela compliquera grandement les choses.

Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour en discuter.

Dans la paix du Christ, surtout en moment de crise,

Éric Hébert-Daly, responsable
Ministères en français
Église Unie du Canada